

EMA* DE TYPE 1: UNE INCROYABLE DÉCOUVERTE?

* empreintes de machines à affranchir

Voici une lettre particulière (Fig. 1), qui nous montre que les machines à affranchir de type I, en Suisse, pourraient avoir existé en 1921 déjà!



Fig. 1: Lettre envoyée en recommandé à Berlin. Bern, 6.III.21. Port de 30 ct + taxe de recommandé de 30 ct = 60 ct.



Fig. 2: Verso de la lettre avec cachet d'arrivée à Berlin.

Mais... bien évidemment, la date du 6.III.1921 n'est pas possible, pour 2 raisons:

- 1) Le 1^{er} février 1921, le tarif des lettres du 1^{er} échelon de poids pour l'étranger est passé de 25 ct à 40 ct. Le tarif de 30 ct a été en vigueur du 1.10.1924 au 29.2.1948. La taxe de recommandé du 1.1.1921 au 30.6.1930 était de 40 ct. Elle passa à 30 ct dès le 1.7.1930 jusqu'au 29.2.1948. La lettre, si elle avait été postée le 6.III.1921, aurait dû être affranchie à 80 ct!
- 2) On sait aujourd'hui, grâce aux archives et à diverses études, que ce n'est qu'à partir de février 1924 que sont apparues les premières EMA du type I. Et, par chance, le buraliste postal à Berlin a apposé au verso (Fig. 2) un « bon » cachet d'arrivée avec la date juste: 7.3.31!

Comme quoi, il faut être très attentif avant de croire que l'on possède le scoop de l'année!

Bernard Lachat

PENSEZ À NOS ANNONCEURS!

Contactez-les par courriel, téléphone ou lettre.

Ils ont peut-être le timbre ou la pièce qui vous manque!

Ils nous soutiennent, donc soutenons-les!

Rhône Philatélie